



1. Charte graphique : méthodologie et calendrier.
2. Bilan 2021 de la taxe de séjour.
3. Bilan 2021 des aides au tourisme.
4. Soutien financier à des associations pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.
5. Autorisation donnée au Président de signer des marchés (procédures formalisées).
6. Décision du Bureau concernant la vente aux enchères de biens (> 4 600 €).
7. Information au Bureau concernant la vente aux enchères de biens (< 4 600 €).

1. CHARTE GRAPHIQUE : METHODOLOGIE ET CALENDRIER

Objectifs de la charte graphique :

- Harmoniser les supports de communication de la collectivité afin de mieux nous identifier et identifier nos domaines de compétences,
- Améliorer la lisibilité, la compréhension de nos supports,
- Moderniser l'image de la collectivité,
- Gagner du temps avec des modèles.

Mise en œuvre du projet – Méthodologie du travail

Mise en place d'un groupe de travail. But : partager cette réflexion sur les évolutions graphiques et faire comprendre ces changements.

Calendrier

- Phase 1 – 18 mai : définition des besoins, ateliers créatifs avec le groupe de travail.
- Phase 2 – fin juin : présentation des pistes graphiques, débattues en groupe de travail.
- Phase 3 – septembre : présentation de la charte/formation à son utilisation.

Le bureau prend connaissance de ces informations.

2. BILAN 2021 DE LA COLLECTE DE LA TAXE DE SEJOUR

La collecte s'est faite au réel du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Le montant total collecté est de 52 057,21 € pour 87 027 nuitées (nuitées payantes et exonérées).

Il y a eu une augmentation de 57,2 % par rapport à 2020 (33 115,52 €) expliquée par le passage à une collecte à l'année en 2021 et non plus sur 8 mois et par une plus forte fréquentation qu'en période Covid en 2020.

3. BILAN 2021 DES AIDES AU TOURISME

Rappel des aides au tourisme :

- Aide au classement des hébergements,
- Aide à l'obtention du titre de maître restaurateur,
- Aide à l'obtention du label Cuisinerie gourmande.

Dépense éligible : frais générés par la visite d'accréditation. Dépense plafonnée à 800 € TTC.
Aide : 60% pour une première demande et 40% pour un renouvellement.

En 2021, il n'y a eu que des aides au classement des meublés de tourisme : 12 dossiers aidés pour 1 032 €.

4. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Le bureau émet un avis favorable aux demandes transmises par la commune de Sault-de-Navailles, pour le compte d'une association implantée sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.

Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

5. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES)

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à la fourniture de matériels et véhicules routiers pour la communauté de communes de Lacq-Orthez – Tracteur agricole pour le service voirie - avec l'attributaire désigné par la commission d'appel d'offres, la société AGRIVISION et ce, pour un montant de 56 000 € HT (solution de base).

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif aux prestations de désherbage des surfaces minérales sur la commune de Mourenx avec l'attributaire désigné par la commission d'appel d'offres, la société ATOUT VERT et ce, pour un montant estimatif sur un an de 74 665,28 €

6. DECISION DU BUREAU CONCERNANT LA VENTE AUX ENCHERES DES BIENS SUIVANTS (> 4 600 €)

- Tracteur Agricole John Deere 6110 équipé d'une faucheuse débroussailleuse SMA PUMA 2250
Mise à prix : 10 000 € - Résultat enchère : 15 517€.
- Poids lourd bi-benne MARREL PTAC 19 tonnes
Mise à prix : 10 000 € - Résultat enchère : 15 050 €.

Le bureau décide de valider les transactions proposées par le résultat de la vente aux enchères.

7. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT LA VENTE AUX ENCHERES DES BIENS SUIVANTS (< 4 600 €)

- Broyeur CARROY GIRAUDON GF1521 : Mise à prix : 1 200 € - Résultat enchère : 1 323 €.
